

25^{c.}

Journal du Lot

25^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TELEPHONE 31 COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUËSLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL
Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 70
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —)	2 fr. 75
» 2 ^e page (— d ^e —)	4 fr. 50

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Certes, oui, il y a des « factieux » en France. Mais les plus dangereux ne sont pas ceux que le gouvernement poursuit !

Dans le moment où l'on pourchasse ceux qui ne pensent pas comme le gouvernement, où l'on poursuit en police correctionnelle des associations qualifiées « factieuses », il est des journaux — autrefois républicains, aujourd'hui Front populaire — qui se sentent gênés d'avoir à approuver ces procédés de bas-Empire. Ils s'efforcent de se trouver à eux-mêmes des excuses. Ils maquillent la réalité pour ne pas la voir comme elle est.

Non, crient-ils bien fort afin d'étouffer la voix de leurs scrupules, non, il n'est pas vrai que la loi interdise de contredire le gouvernement. Il n'y a pas d'opinion proscrite, illégale. Ce qui est illégal et défendu c'est d'organiser l'émeute ou la rébellion.

Voilà qui est entendu ! Mais alors, pourquoi est-il loisible au parti communiste de préparer méthodiquement la Révolution ? Pourquoi peut-il se livrer en toute tranquillité, sous la protection même des pouvoirs publics, à l'instruction des cadres et à l'entraînement des troupes qu'il s'apprête à mobiliser pour la guerre civile.

Publiquement, à la tribune de la Chambre, M. Jacques Doriot a accusé les chefs du communisme d'être, non seulement les auteurs des troubles qui ces derniers mois ont désolé le pays, mais encore les metteurs en œuvre — sous les ordres et avec l'argent de l'étranger — du bouleversement futur de la Société française. Personne ne lui a répondu. Il a pourtant donné des précisions et cité des documents.

Comme il ne suffit pas de ne rien dire pour se justifier, M. Doriot a proposé de décider une enquête sur l'origine des fonds qui alimentent l'activité des divers partis politiques. Il s'est fait fort de prouver qu'en 17 ans le Komintern, comité de propagande au service des Soviets, avait consacré plus de 250 millions à l'agitation communiste en France. Il a rappelé que ce parti a constitué une véritable administration comprenant au moins 250 fonctionnaires largement appointés, qu'il publie 15 à 20 journaux dans toutes les langues pour tenir bien en mains les ouvriers étrangers qui travaillent chez nous et parmi lesquels sont recrutés les éléments actifs, les troupes de choc. M. Doriot a rappelé que le parti communiste entretient aussi une quarantaine de journaux hebdomadaires et subventionne une nuée d'organismes auxiliaires.

D'autre part, sans être jamais contredit, M. Jacques Doriot a donné des détails sur la tactique communiste de bagarre à l'aide de « groupes de combat » armés et destinés à « élever la lutte ». Ce qui expliquerait les 2.000 coups de feu échangés à Clichy.

Enfin, le député de Saint-Denis a donné lecture de quelques passages particulièrement suggestifs des « instructions » aux militants communistes. C'est, si l'on peut dire, l'école du soldat de la guerre civile. En voici un passage qui vaut d'être reproduit :

« Les détachements doivent s'armer eux-mêmes de fusils, revolvers, chiffons imbibés de pétrole, bombes, pelles pour construire des barricades, clous contre la cavalerie. Ne touchez pas à l'infanterie, qui est composée d'enfants du peuple. C'est contre les officiers et le commandement qu'il faut diriger les coups. Ils sont couverts du sang du peuple et ont toujours été les ennemis des ouvriers. Attaquez les patrouilles et anéantissez-les. Dans les combats avec la police, tuez tous les officiers jusqu'au grade de commissaire, désarmez les inspecteurs et tuez ceux d'entre eux qui sont connus pour leur canaillerie. Quant aux policiers, obligez-les à vous servir. »

Voilà, n'est-ce pas, un beau manuel civique ! Si ces abominables instructions pour la meilleure manière d'assassiner des Français sont inventées par M. Jacques Doriot ; s'il s'agit d'un document fabriqué par lui ne doit pas être difficile aux com-

munistes d'en fournir la preuve. Alors, pourquoi n'ont-ils pas réclamé l'enquête que proposait leur accusateur ?

Ils l'ont, au contraire, repoussée, mais sans répondre un mot et sans tenter la moindre justification !

Certes, oui, il y a des « factieux » en France, mais les plus dangereux ne sont pas ceux que le gouvernement poursuit.

Pour achever ce tableau, citons ces quelques lignes de notre confrère le Bulletin de l'Alliance démocratique : « Les jeunesse socialistes, qui ont « paré » à Creil en présence de deux « ministres, et qui portaient uniformes et couteaux, ont des statuts naturellement. Ces statuts assignent comme but aux adhérents d'assurer la victoire du prolétariat « méme par l'insurrection armée. »

« Les statuts disent aussi que la discipline joue un rôle prépondérant dans les groupements « de défense et de combat », ainsi que « l'obéissance absolue au chef direct. » C'est clair. La loi du 10 janvier 1936 charge le gouvernement de dissoudre les associations qui préparent le caractère de milices privées. La loi dit que ce caractère résulte du port d'insignes et d'uniformes, et de la subordination à des chefs hiérarchiques. »

Donc la loi est bafouée par ceux-là même qui réclament qu'on l'applique aux autres et des ministres encouragent et félicitent les factieux.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Ludendorff et Paris

Le général Ludendorff, ancien quartier-maître général d'Hindenburg, qui vient de se réconcilier avec Hitler, a-t-il, comme il le prétend parfois, sauvé Paris et Londres, en 1918, d'une destruction totale ?

Quelle est la thèse du général ? En août 1918, comme les armées allemandes reculaient sur tout le front et qu'apparaissait la défaite prochaine, des généraux proposèrent de détruire les deux grandes capitales alliées : Londres, Paris. Un conseil de guerre fut tenu à Stenay.

Ludendorff affirme que les aviateurs allemands étaient, dès cette époque, en possession de moyens incendiaires formidables devant lesquels ces deux villes n'auraient pas résisté : en une nuit, Londres et Paris agoniseraient. L'aviation allemande possédait notamment une bombe d'un kilo capable de détruire la toiture de 3.000 degrés. Ludendorff dit : dans un rayon de deux cents mètres de son point de chute. Deux ou trois cents bombes de ce modèle auraient suffi à brûler pratiquement tout Paris.

A qui fera-t-on croire que, si les Allemands avaient eu, en août 1918, la possibilité de provoquer chez leurs ennemis de pareilles catastrophes, de déclencher un tel mouvement de panique, ils y auraient renoncé de gaité de cœur, dans l'intérêt supérieur de l'humanité ? C'est cependant ce qu'affirme Ludendorff.

Il ajoute, il est vrai, qu'à cette époque, la partie était jouée et ne pouvait plus être gagnée par les Empires centraux. Il signale même qu'un des membres du conseil de guerre tenait ainsi en secret sur la Meuse émit l'éventualité de représailles qui ruineraient les grandes villes allemandes du Rhin.

Et voilà pourquoi Paris ne fut pas incendié ! Nous laissons la responsabilité de cette histoire au vieux guerrier remis sur le pavés par l'Allemagne hitlérienne. Elle comporte une morale : soyons prêts à la riposte, et nous ne serons pas attaqués.

POUR ARRÊTER... LES BAVARDS

Au dernier banquet des constructeurs d'autos, un appareil curieux destiné à arrêter les orateurs trop éloquents occupait une place d'honneur devant le président.

L'appareil se présente sous forme d'une tête d'homme, la bouche grande ouverte. Dès qu'un convive prend la parole, une énorme langue sort de la bouche et se met à osciller.

Après 270 secondes, la tête cligne machieusement de l'œil. A la fin de la cinquième minute, elle déclenche un commutateur qui coupe le courant et plonge la salle dans la plus profonde obscurité.

Informations

Accord aérien transatlantique

Le gouvernement français attend la note officielle du gouvernement portugais, le mettant au courant de l'accord anglo-américain portugais sur l'escale transatlantique aérienne des Açores.

Mais on peut affirmer d'ores et déjà, d'après les milieux officiels, que cet accord était officiellement confirmé, il serait loin d'être aussi fâcheux pour la France qu'on avait eu lieu de le craindre au premier abord.

L'accord anglo-américain portugais n'est nullement dirigé contre la France.

Accord franco-néerlandais

Un accord commercial vient d'intervenir entre la France et les Pays-Bas, en ce qui concerne les échanges de la France et de l'Indochine d'une part et de l'Inde Néerlandaise d'autre part.

Cet accord par lequel les chefs de délégations fera incessamment l'objet d'un échange de lettres officielles.

Les manifestations radicales

En réponse au rassemblement paramilitaire S.F.L.O. de Creil, les radicaux organisent, on le sait, une réunion spectaculaire à Carcassonne, le 13 avril prochain.

L'ère Nouvelle annonce à ce sujet que cette réunion effacera le souvenir de Creil. Et le même journal ajoute que les jeunesse radicales ont décidé de multiplier les manifestations du genre de celle de Carcassonne.

L'application des 40 heures

M. F. Duham, président de la Confédération nationale des groupements commerciaux et industriels, a adressé au président du conseil une lettre dans laquelle, au nom des 350.000 petits et moyens commerçants adhérents à la Confédération nationale des groupements commerciaux et industriels de France et des Colonies, il expose les difficultés graves résultant de l'application brusquée au commerce de détail, autre que celui de l'alimentation, de la loi des 40 heures.

Travaux d'utilité communale

Le journal « le Temps » publiera dans son numéro daté du 9 avril un tableau consacré aux travaux d'utilité communale et aux mesures destinées à faciliter leur financement et leur réalisation. A une époque où la lutte contre le chômage et la nécessité d'améliorer les conditions de la vie rurale incitent de nombreuses municipalités à entreprendre de tels travaux, le tableau que va publier « le Temps » sera un guide précieux pour les initiatives en cours ou à venir.

En Espagne

Sur le front de Biscaye, les nationalistes ont pu ravitailler convenablement leurs avant-postes et mettre en position plusieurs pièces d'artillerie dans le secteur d'Aramayona.

Mondragon, dans l'impossibilité de ses ravitaillements suffisants, les gouvernements ont brûlé, plutôt que de les laisser à l'ennemi, plusieurs voitures automobiles dont une ambulance.

Le fait que les nationalistes tiennent les points les plus importants du trafic routier, gêne intensément les mouvements des gouvernements qui, par exemple, doivent évacuer les blessés par les sentiers de montagne.

La Conférence du sucre

Les délégués à la Conférence internationale du sucre à Londres, ont assisté à un dîner offert par le gouvernement britannique en leur honneur. M. Norman Davis, ambassadeur extraordinaire des Etats-Unis, y a prononcé une allocution, dont voici l'essentiel :

« Je suis persuadé que le succès de cette Conférence sera important et pas uniquement grâce à son effet sur le marché des sucres. Le fait qu'un groupe de nations considérable puisse se mettre d'accord sur une question complexe touchant de près à des intérêts économiques communs aura une importance en lui-même. Seule, la collaboration internationale peut résoudre d'une façon satisfaisante à la fois pour les besoins et pour l'honneur des nations intéressées les grands problèmes économiques qui préoccupent les hommes d'Etat du monde. »

Conférence économique

Lundi soir, sont arrivés au Foreign Office et au Quai d'Orsay, les projets de lettres que Paris doit échanger avec Bruxelles et Londres avec Bruxelles, pour que publiquement la Belgique soit déchargée de ses obligations de Locarno.

Ces lettres contiendraient tout d'abord l'affirmation du bon droit qu'a la Belgique de ne pas participer aux accords de Locarno, et ensuite de l'obligation qu'elle prend vis-à-vis de Paris et de Londres d'avoir toujours une armée suffisante pour défendre son territoire en n'importe quel cas d'agression.

En Argentine

Le gouvernement publie un décret aux termes duquel les droits de douane sur les produits étrangers, qui sont utilisés dans l'élaboration des matières premières nationales, sont supprimées.

En Russie

Le grave conflit qui vient d'éclater entre l'état-major de l'armée soviétique et le haut commandement des troupes politiques de la Guépéou motive d'importantes conférences qui ont lieu chaque jour au Kremlin, entre Staline, le maréchal Vorochilov et le commissaire Yejov, chef de la milice de la Guépéou.

Le maréchal Vorochilov a joué son va-tout en fournissant la preuve que les usines de construction de munitions travaillant sous la surveillance de la Guépéou ont fabriqué un grand nombre d'obus d'un calibre ne correspondant pas à celui des canons soviétiques. D'après le maréchal, 20 0/0 de la production des usines de munitions russes en 1936 devront être détruits pour cette raison.

En Chine

Comme suite à la campagne contre les stupéfiants, six Chinois, qui s'adonnaient aux drogues ont été fusillés près du Temple-du-Ciel, après avoir défilé dans les principales rues de Pékin. Quatre mille onces d'heroïne et d'opium ont été brûlés.

Le président de la Cour militaire s'adressant à la foule des spectateurs a affirmé que les autorités chinoises étaient décidées à supprimer l'usage des stupéfiants.

De nombreux touristes, actuellement à Pékin, se trouvaient parmi les spectateurs, mais la police leur a interdit de photographier l'exécution.

EN PEU DE MOTS...

— Quatre ouvriers anglais assisteront à la cérémonie du couronnement de George VI, en qualité d'invités personnels du roi, afin que la classe ouvrière soit représentée aux fêtes.

— Un incendie a complètement détruit une baraque en bois abritant la famille Sweeney, à Port-Allegheny (Pennsylvanie). Les six enfants, âgés de 8 mois à 14 ans, ont été brûlés vifs.

— Un ouragan d'une extrême violence s'est déchaîné sur les Etats de Géorgie, d'Alabama, de Tennessee, de Louisiane et du Mississippi. Il y a 20 morts et 50 blessés.

— Le personnel du gaz de Nîmes, n'ayant pas reçu de réponse relativement aux revendications présentées le 24 février, a cessé le travail mardi.

— La dépouille mortelle de S. M. Moulay Hafid, ancien sultan du Maroc, a été transportée à la Mosquée de Paris.

NOS ÉCHOS

L'avarice des autres.

Voici une petite histoire japonaise. Un homme répare une porte dans sa demeure. Ayant besoin d'un marteau, il appelle son petit garçon :

— Va chez le voisin et demande-lui de me prêter son marteau !

— Oui, papa.

— Monsieur, papa m'envoie vous demander si vous voulez bien lui prêter votre marteau ?

— Ça dépend ! S'agit-il d'un clou en bambou ou d'un clou en fer ?

— D'un clou en fer ?

— Alors, non, je ne veux pas qu'il use mon marteau sur un clou en fer.

— Papa, le voisin ne donne pas son marteau.

— Quel dégoutant avare ! Donne-moi alors notre marteau.

En Normandie.

Une conférence antialcoolique a été annoncée à grand son de cloche dans le village, et de toutes les maisons les habitants se sont rendus à la mairie pour écouter le conférencier.

Celui-ci, croyant prouver la nocivité de l'eau-de-vie, en fait absorber le contenu d'une cuillère à café à un cochon d'Inde, qui reste sur le flanc.

Un brave paysan, du fond de la salle, demande la parole :

« J'vous remercie ben, m'sieur le prédicateur, mais c'est vous v'nez d'faire, ça prouve seulement qu'alcôol c'est point fait pour les cochons. »

Les mots d'autrefois.

Quelque temps après avoir pris possession du trône de France, le Béarnais visitait Toulon. Les échevins vinrent le recevoir, et le plus ancien d'entre eux lui ayant offert, sur un coussin de velours, les clefs de la ville, crut devoir faire un discours, qui débuta ainsi :

« Annibal partant pour Carthage... Le roi ne laissa pas l'échevin aller plus loin ; il lui dit :

— Annibal partant pour Carthage avait diné ; allons en faire autant !

Et, sans plus de façon, Henri IV se dirigea vers la salle où était préparé le festin.

L'excusé.

Un jeune garçon anglais arrive en retard à l'école du dimanche.

— Le clergymen en demande la raison :

— J'allais partir à la pêche, mais mon père m'en a empêché.

— C'est très bien de sa part de vous

LECTURES ET IMPRESSIONS

UN DES ROMANS D'HENRI IV (1)

Comme beaucoup de grands magistrats de France, ses anciens et ses contemporains, M. Henri Ramet a trouvé son violon d'Ingres dans la littérature. Il en joue en virtuose et plus passionnément que jamais depuis qu'il a quitté pour un honorariat par ailleurs très actif ses fonctions de premier président de Cour. Les sujets et les modes d'expression les plus variés le tentent et lui réussissent. On connaît de lui des poésies subtiles et de délicates comédies à la façon de Musset. Mais c'est surtout à retracer les fastes des provinces les plus chères à son cœur qu'il voue ses soins érudits. De Toulouse, il a écrit non seulement l'histoire générale, mais les histoires particulières du Capitole, du Parlement et des Hôpitaux. De Feurs, capitale déchue du Forez, il ressuscite les grands jours oubliés. Quercynois, il ne pouvait négliger son propre petit pays.

Le Quercy lui doit toute une série de monographies sur Martel, Carennac, Montvalent et sur les châteaux de Castelnau et de Montal.

En marge de l'histoire de la dernière de ces nobles demeures, peut se placer un des plus curieux épisodes de la chronique galante du xvi^e siècle finissant. M. Henri Ramet s'en empare et, dans un ouvrage récent, nous fait l'exposé de la carrière d'Henriette de Balzac d'Entragues, arrière petite-niece de cette Jeanne de Montal dont M. L. Saint-Marty résumait ici-même, l'autre jour, l'existence de veuve irréprochable et de mère inconsolable.

Suite ininterrompue de combats, de complots tramés ou déjoués, de disputes conjugales, d'intrigues amoureuses, le règne d'Henri IV offrait canevaux inépuisables aux broderies des romanciers. Ceux-ci, — le père Dumas en tête — en usèrent sans retenue, surchargeant souvent d'un excès de fioritures des thèmes surabondants par eux-mêmes.

La simple réalité historique suffit amplement à fournir à qui s'en contente des actions mouvementées à souhait. M. Henri Ramet le prouve en nous narrant, en cinquante pages, une des plus compliquées parmi les aventures extra-conjugales du Vert-Galant.

De ces aventures, Dieu seul sait le nombre s'il l'a retenu. Essayant de les cataloguer, les historiens sont arrivés, parait-il, à en répertorier une soixantaine, sans être assurés de n'en point omettre. Beaucoup ne furent que de simples passades, de brèves amourettes, des feux de paille aussi vite éteints qu'allumés.

Comme André Lamandé nous l'avait montré dans ses commentaires de *Lettres d'Amour* de Henri IV, M. Ramet nous rappelle que trois liaisons comptent vraiment dans la succession donjuanesque des exploits royaux. De 1585 à 1590, le Béarnais se fait le servant dévot sinon fidèle de Diane d'Andoins, comtesse de Gramont, la belle Corsande. De 1591 à 1599, il se soumet à l'empire plus fantasque et moins désintéressé de celle à qui il écrit : « Soyez glorieuse de m'avoir vaincu, moi qui ne le fus jamais que de vous ! » Gabrielle d'Estrées morte — peut-être pour avoir sucé le gros citron douteux dont parle d'Aubigné — une troisième favorite lui succède : Henriette de Balzac d'Entragues, la piquante routée dont aucune traîtrise n'arrivera à annihiler l'influence.

Ce fut le dernier grand amour d'Henri IV, si l'on ne tient compte de la tentative déjouée sur Charlotte de Montmorency, princesse de Condé. Le prince n'avait aucun goût pour le rôle de mari

avoir envoyé à l'école. Mais vous a-t-il donné les motifs de sa défense ?

— Oui, répond le jeune garçon ; il m'a déclaré qu'il n'y avait pas assez d'amorce pour nous deux.

La dernière de Marius.

Marius n'a pas revu depuis plusieurs mois son camarade Olive. Un jour, il rencontre Mme Olive et, à grand renfort de gestes, veut se faire donner les raisons du silence de son mari.

— Mais il est mort, répond-elle.

complaisant. Il le fit bien voir en mettant sa femme à l'abri de sa propre faiblesse et des audaces du roi.

Sully, l'Estoile, Tallemant des Réaux, Brantôme nous ont laissé d'abondants rapports sur les frasques du Vert-Galant. En dehors des mémoires et des chroniques, les archives prodiguent à qui les consulte leurs confidences et leurs commentaires à retardement.

Il faut savoir choisir dans ce fatras et en retenir seulement ce qui donne une idée exacte du caractère des personnages et de l'atmosphère du temps. C'est à quoi excelle M. Henri Ramet. En un moment, il nous renseigne sans lacune ni sécheresse sur une liaison que sa longue durée et ses multiples péripéties rendent particulièrement malaisée à présenter en raccourci. Comment résumer ce récit à la fois si plein et si dépouillé ? M. Ramet trace lui-même en cinq mots le schéma de son œuvre dans ce sous-titre : *Promesse de mariage. Complot. Procès*, auquel je me contenterai d'ajouter le bref éclaircissement qui suit.

Descendant d'un frère de Jeanne de Montal, François de Balzac d'Entragues épousa en seconde noces Marie Touchet, l'ancienne maîtresse de Charles IX.

Eduquée par de tels parents et conseillée par eux, Henriette tint la dragée haute à son royal soupirant. Elle ne lui céda que nantie d'une promesse de mariage en due forme. Aussitôt muré dans une cachette, le précieux parchemin ne sera rendu à Henri IV, parjure à son serment et devenu l'époux de Marie de Médicis, qu'en échange de grâces et de dotations exorbitantes. Henriette cependant n'oublia jamais le tort et l'affront de cette réputation avant la lettre. La nouvelle reine ne trouvera pas d'ennemie plus acharnée que cette rivale pourtant acceptée. Les d'Entragues prendront une part indirecte mais active à la conspiration que Biron seul paiera de sa tête. Et ce scandale ne leur suffira pas. Ils ourdiront, à la cour d'Espagne, un complot de plus large envergure. Il s'agira, Henri IV supprimé, de déclarer bâtard le dauphin Louis et de mettre à sa place sur le trône le duc de Verneuil, fils de la favorite. Tournes épris, le Vert-Galant pardonnera et, non sans difficulté, étouffera l'affaire. Henriette feindra de s'humilier ; elle ne désarmera pas. On la trouvera encore mêlée au procès de Ravallac. Et sa mise hors de cause officielle non plus que les vingt années de retraite forcée et de dévotion apparente qui suivront, pour elle, l'avènement de Louis XIII ne lui vaudront l'absolution de l'histoire.

Qu'aurait pensé la dame de Montal d'une telle petite nièce si elle eût assez vécu pour la connaître ? On ne sait que présumer. La faveur royale suffisait alors à rendre glorieux les pires intriguants et même les félons déclarés. Jeanne de Montal pouvait se souvenir de l'exemple fourni par son père qui ayant livré à l'ennemi les villes italiennes que Charles VIII lui avait confiées n'en fut pas moins, comme M. Henri Ramet le rappelle, comblé de faveurs par Louis XII. Ce sont, dieu merci ! de tout autres exploits qu'évoquent les devises inscrites sur les façades du château du pied des Césaires, orgueil du pays de Saint-Céré !

Eug. GRANJÉ.

(1) *Le Vert-Galant et Henriette de Balzac d'Entragues*, 1 volume illustré, Edouard Privat, éditeur, Toulouse (1936).

— Ah ! tant mieux, je croyais qu'il était fiché !

Explication féminine.

— Madame, sans indiscrétion pourrait-on savoir votre âge ?

— Trente-deux ans.

— Tiens, l'année dernière, je crois me rappeler, vous en annonciez trente-trois !

— Eh ! bien, c'est cela : c'est un an de moins.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

Les planteurs de lavande

Réunion générale du Syndicat du 1^{er} avril

A la réunion du Syndicat qui a eu lieu le 1^{er} avril courant de 14 h. à 15 h. 30, dans une des salles de la maison de l'Agriculture, à Cahors, M. Demeaux, président, a exposé à l'assistance qu'en raison de l'exiguïté des locaux mis à la disposition du Syndicat pour ses opérations de distillation, qui deviennent de plus en plus importantes (20 tonnes de fleurs mises en œuvre en 1936), le bureau envisagerait l'installation de l'atelier faubourg Cabazat, dans la propriété Roques à partir du 1^{er} juillet prochain. — Un alambic pouvant distiller de 25 à 30 quintaux de fleurs par jour sera là à la disposition de tous les membres du Syndicat ne possédant pas encore d'appareil à distiller, et notamment de tous les Agriculteurs des cantons du Tarn-et-Garonne formant le Bas-Quercy, qui viennent d'adhérer à notre groupe-

ment. Les agriculteurs du Quercy s'intéressent de plus en plus à la lavande. Les cours de l'essence se maintiennent toujours élevés. Il est incontestable qu'il s'agit d'une culture qui paie largement. La plante se contente de soins cultureux peu coûteux et se montre peu exigeante sur la qualité du terrain. Une lavanderie de 1 hectare peut donner un revenu annuel supérieur à 10.000 francs. L'aire de culture de la lavande s'étend des portes de Villeneuve-sur-Lot à Figeac et du faubourg de Montauban aux confins de la Corrèze. Cette culture prend une extension rapide : en 1935-36, il s'est planté 350 mille pieds de lavande et 650.000 en 1936-37, soit un million de plantes en deux campagnes. Il faut espérer que dans un avenir prochain, nous récolterons, dans notre Quercy, ces tonnes d'essence qui nous sont demandées depuis deux ans pour l'exportation.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau, dans lequel viennent prendre place de notables représentants du Tarn-et-Garonne. L'assemblée manifeste toute sa satisfaction de voir figurer à la Vice-Présidence M. Demarty, qui après avoir rendu à la cause agricole, en Tarn-et-Garonne, des services éminents, désire consacrer les loisirs de sa retraite à la propagande qu'il a si bien inaugurée, en 1936, en faveur de la culture de la lavande.

Le nouveau Bureau est ainsi composé :
Président : M. Demeaux, receveur principal des C.I. en retraite, à Cahors ; Vice-Présidents : M. le Docteur Constant, maire de Payrac, Conseiller général du Lot, à Payrac (Lot) ; M. Demarty, directeur honoraire des Services Agricoles du Tarn-et-Garonne, à Montauban ; Secrétaire : M. Pierre Boudet, à Cahors ; Trésorier : M. Régoudé, à Cahors.

Membres du Bureau : MM. Auzi Henri, à Cahors ; Barthe Marcel, à Cazals (Tarn-et-Garonne) ; Bordes, employé au P.-O., à Cahors ; Clavel Gabriel, à Lavareille (Tarn-et-Garonne) ; Landou Clément, à Montpezat-du-Quercy (Tarn-et-Garonne) ; Pradel, retraité à Cahors ; Roques, inter, à Cahors ; Sintat, secrétaire du Syndicat de Montpezat-du-Quercy.

Le Président rappelle que les commandes de plants doivent être présentées vers la fin du mois de septembre, afin que leur mise en place puisse se faire en novembre-décembre. Les plantations tardives ne donnent bien souvent que de mauvais résultats. Les commandes en mains, le Bureau pourra procéder à des groupages qui permettront de ramener le prix de transport de 15 francs environ à 4 ou 5 francs par 1.000 plants.

Le Bureau espère être secondé dans ses opérations de groupage par les Syndicats qui seront désignés dans les principaux centres de plantations. Ces Syndicats chargés de représenter le Bureau du Syndicat et de le seconder en plusieurs circonstances, rendront les plus grands services à la cause commune.

Il est enfin rappelé que les frais de distillation, en 1937 seront exactement les mêmes qu'en 1936, soit 0 fr. 30 par kilo de fleurs fraîches et 0 fr. 60 par kilo de fleurs séchées et que le montant de ces frais devra être versé à la Caisse du Syndicat au moment même de la pesée des lots, à l'atelier. Mais, dès 1938, la dépense nécessaire par l'installation du nouvel atelier étant amortie, il sera possible de réduire sensiblement les frais en question.

Le Président, Le Secrétaire,
E. DEMAUX. P. BOUDET.

P.-O.-MIDI

M. Amblard, brigadier de maintenance à la gare de Bretenoux-Biars, est nommé à Brive.

Médaille militaire

M. Bernadie, du moulin de Labesière (commune de Gréalou), vient d'être décoré de la médaille militaire.

Congrès des A.C.D.F. à Castelnaud

Le bureau départemental des Combattants du Front de la Fédération départementale du Lot à l'honneur de rappeler aux camarades adhérents que le premier congrès intercantonal de l'année aura lieu à Castelnaud-Montratrier le 25 avril prochain ; ce congrès doit rassembler ce jour là à Castelnaud les camarades des cantons ci-après :

Cahors-Nord, Cahors-Sud, Montcuq, Lalbenque, Castelnaud, Molières (Tarn-et-Garonne).

Afin de faciliter la tâche des membres du comité d'organisation du congrès, des tournées de propagande ont été organisées par le bureau fédéral dans les différentes communes de ces cantons. Messieurs les Secrétaires communaux ont été priés de recueillir les adhésions au banquet et de faire parvenir les listes d'adhésion et leur montant au camarade Pechméja, président cantonal à Castelnaud qui leur fera parvenir les cartes du banquet par retour du courrier. Qu'ils veuillent bien, à ce sujet, faire toute diligence, afin que le comité d'organisation soit renseigné en temps voulu pour le nombre approximatif des convives afin de prendre toutes dispositions utiles. Plus que jamais, chers camarades adhérents, il est de votre devoir et aussi de votre intérêt de répondre présent à l'appel des membres dirigeants de notre grand mouvement combattant. Nous sommes persuadés que vous n'y manquerez pas et que vous serez tous à Castelnaud le 25 avril prochain.

Programme de la journée : 9 h. 30, rassemblement sur la grande place de la mairie pour le défilé au monument aux morts ; après le défilé, Congrès à la salle des fêtes de Castelnaud. — 12 h. 30, banquet de clôture.

Association Amicale des Anciens mobilisés du Lot

On nous communique :

L'association informe tous les Anciens mobilisés du front, de la zone des armées ou de l'intérieur, ne possédant pas la carte du Combattant, qu'une réunion au cours de laquelle seront exposés les buts et les revendications poursuivies par l'association se tiendra :

Le dimanche 11 avril : à Sauzet, à 9 heures (heure légale) ; à Montcuq, à 10 h. 30 ; à Lascabane, à 14 h. ; à Castelnaud, à 16 h. (salle de la mairie). Les adhésions et les cotisations seront reçues à l'issue de la réunion. — Le Bureau.

Braconnage

Les gendarmes de Latronquière, en tournée, ont découvert dans le ruisseau « le Tolerne » deux verveux et une masse. Après une heure d'attente, ils aperçurent deux hommes qui, à leur vue, rebrousèrent chemin.

Les gendarmes ne purent pas les rejoindre. Ils levèrent la nasse et les verveux, rejetèrent les poissons à l'eau. Les engins de pêche ont été expédiés au greffe du tribunal de Pégayac.

Cycliste tué par une auto

M. Louis Delbos, 35 ans, suivait à bicyclette la route de Souillac, près de St-Sozy, lorsqu'il fut heurté par une auto.

Delbos, fracturé avec violence sur le sol, s'est fracturé le crâne. Il a succombé peu après.

Achat de chevaux pour l'armée

Le Comité d'achat de Limoges achètera à Gramat, place du Champ de Foire, le lundi 12 avril, à 10 heures, des chevaux de selle de 4 à 8 ans (hongres et juments), des chevaux pur sang qui, aussitôt, après l'achat, seront confiés à leurs vendeurs ou à des éleveurs.

Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot, pendant la semaine du 22 au 27 mars 1937, a été la suivante :

Nombre de placements locaux à demeure : 2 hommes.
Interlocaux : 3 hommes.
En extra : néant.
Demandes d'emploi non satisfaites : 8 hommes, 2 femmes.
Offres d'emploi non satisfaites : 3 hommes, 2 femmes.
« Le fonds municipal de chômage a secouru 8 hommes, 2 femmes. »

PALAIS des FÊTES

JEUDI 8 — SAMEDI 10
DIMANCHE 11 AVRIL (en soirée à 21 h.)
DIMANCHE (matinée à 15 heures)

Edwige FEUILLÈRE
Pierre-RICHARD WILLM
DANS

BARCAROLLE

Le rôle le plus émouvant de Pierre-Richard Willm.

LA SEMAINE PROCHAINE

LE ROI

Le film des vedettes

Contrebande de tabac dans le Lot

Depuis quelques mois, l'attention de la régie était éveillée sur certains faits qui lui faisaient soupçonner l'existence d'une importante fraude de tabac dans le Lot et la Dordogne. Une surveillance active et dissimulée était exercée qui ne donna tout d'abord aucun résultat.

Mais, il y a deux mois environ, la gendarmerie de Gourdon alertée, trouva, la nuit, une auto bien dissimulée dans un chemin creux. Celle-ci portait des machines à hacher le tabac fin.

Les meneurs de l'auto étaient un nommé Rhodes, de Saint-Cirq-Madelon et un individu habitant la Dordogne.

L'Administration des tabacs fit alors appel à la police mobile qui entreprit aussitôt une enquête dans le Lot et la Dordogne. Entre autres opérations, cette enquête amena une perquisition chez un habitant de Luzech où l'on saisit un lot de tabac de contrebande. Là aussi, fut prise sur le fait une personne qui en vendait.

Nous croyons savoir que plusieurs autres personnes de Martel, Gramat, Souillac, Bretenoux et Catus se trouveraient dans le même cas.

En tout cas l'enquête continue et la police mobile espère tenir bientôt celui qui serait le chef et l'organisateur de cette affaire de contrebande — laquelle est, paraît-il, d'une grande importance.

TOURNEE DE PROPAGANDE

Pour le Syndicat d'Initiative « Moyenne Vallée du Lot et basse Vallée du Célé » (Lot-Célé-Ruisseau de Vers).

M. Paul Maurel, délégué et Secrétaire général de ce Syndicat, ayant demandé à M. Calmèjane-Course, Président-Fondateur de « La Diane du Quercy » et membre du Comité régional n° VI à l'Exposition de 1937, sa collaboration pour rénover, renforcer et étendre l'action de ce Syndicat qui « représente » une des plus pittoresques régions du Quercy, M. Calmèjane-Course fera, sur ce sujet, une causerie à chacune des réunions suivantes auxquelles le secrétaire-général convoque ses adhérents et sympathisants comme à l'ordinaire, dans les mairies (heure légale) :

Samedi 10 avril : Vers : 17 h. 30 ; Cahors : 21 h. 15.

Dimanche 11 avril : Marcihac : 9 h. ; Sauliac, 10 h. 15 ; Caherets : 11 h. 30 ; St-Cirq-Lapopie : 16 h. ; St-Géry : 18 h.

Non seulement les adhérents, mais tous ceux qui s'intéressent au tourisme et auxquels le « tourisme » profitera matériellement et moralement dans cette magnifique région où il convient de l'attirer et de le « diriger », sont cordialement invités à ces réunions.

D'autres séances auront lieu les prochains dimanches dans les autres centres de la circonscription du Syndicat, Labastide, Lauzès, Limogne compris.

LES TRUFFES

A la foire du 5 avril, à Souillac, 80 kilos de truffes avaient été apportées et ont été vendues de 50 à 60 francs le kilo.

Tarifs de la charcuterie

M. le Préfet du Lot vient de prendre un arrêté fixant les nouveaux tarifs de viande de porc dans tout le département.

Voici les nouveaux prix :

Filet et faux-filet, hors taxe ; côtelettes premières, 15 fr. ; jambon sans os, 15 fr. ; épaule, 14 fr. ; côtelettes secondes et collets avec os, 12 fr. ; poitrine et plates-côtes, 11 fr. ; jarret, 8 fr. gras à fondre, 9 fr. le tout le kilo.

Contributions indirectes

Déclaration des stocks par les commerçants. — La loi du 31 décembre 1936 et le décret du 27 janvier 1937 pris pour exécution, font obligation, à tous commerçants soumis au Régime du paiement mensuel de la taxe Chiffres d'affaires, de déclarer par espèce et valeur calculée au prix de vente du stock des marchandises existant en leur possession le 31 janvier 1937.

Cette déclaration devait être déposée à la Recette Contrôle des Contributions Indirectes le 28 février 1937, dernier délai.

Le défaut de déclaration motivera des poursuites entraînant de lourdes amendes.

Le Directeur.

EDEN

JEUDI — SAMEDI
et DIMANCHE (à 21 heures)
DIMANCHE (matinée à 14 heures 45)
Une comédie gaie, formidable de gaieté

Une fille à papa

AVEC

Lucien BAROUX, étourdissant de fantaisie, Josette DAY, et Jean SERVAIS.

EN COMPLEMENT

LA METISSE

Comédie dramatique avec Sylvia SYDNEY et Gene RAYMOND

CAHORS

ON A COMMENCE, ON FINIRA !

Tout vient à son... heure ! C'est ainsi que les passants ont constaté avec un réel plaisir, mardi soir, l'amélioration de l'éclairage de la rue Wilson.

Eh ! oui ! depuis deux jours, une équipe d'ouvriers de la Compagnie du Bouronnais a été occupée aux travaux d'installation des fils électriques et d'une superbe ampoule qui, placée sur l'immeuble Rougier, a projeté, dès mardi soir, une belle lueur.

Enfin, le piéton, la nuit venue, ne risquera plus de trébucher contre les trottoirs et surtout de patagner, par ces temps de pluie, dans des mares d'eau, parfois, dans des amas de boue.

On ne peut que remercier les services de la voirie d'avoir entendu et exaucé les réclamations, les plaintes justifiées des nombreux usagers de cette rue.

On espère bien qu'ils n'arrêteront pas les travaux. Il y a, ainsi que nous l'avons maintes fois signalé, d'autres rues, toutes proches de la rue Wilson, qui ont besoin d'être éclairées. Les voyageurs qui vont à la gare ou qui viennent en l'espoir que leurs désirs seront satisfaits.

C'est de toute justice, et ce n'est pas exagéré ; certes, non !

Enfin, on a commencé l'exécution des travaux d'amélioration de l'éclairage public dont nul ne conteste la nécessité. On la finira bien, que diable ! et, d'ores et déjà, les usagers disent merci !

L. B.

Fédération des Combattants du Front

Le bureau de la section de Cahors des Combattants du Front invite les camarades à assister à une réunion qui aura lieu à l'Hôtel de Ville de Cahors, samedi 10 avril 1937, à 20 heures et demie.

Ordre du jour : Compte rendu moral et financier ; Congrès intercantonal de Castelnaud et Banquet ; Exposé du Président national.

Hyméno

Lundi a été célébré, à Cahors, le mariage de M. Coullaud, ancien sous-préfet de Figeac, actuellement secrétaire général de la Dordogne, avec Mlle Jeanne Rollès.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Naissance

Nous apprenons avec plaisir que Mme Favarel, directrice de l'Ecole normale d'institutrices et M. Favarel, professeur au lycée Gambetta, viennent d'être les heureux parents d'une superbe fillette qui a été prénommée Anne-Marie.

Nous adressons nos compliments à M. Favarel et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Nécrologie

Nous apprenons avec regret la mort de Mme veuve Edoux. C'était une des doyennes de Cahors. Elle était âgée de 94 ans. Nous adressons à M. Pierre Edoux et à la famille nos vives condoléances.

Nous apprenons le décès survenu à Toulon de notre compatriote, ancien élève du lycée Gambetta, Pierre Sémirot, receveur principal des P.T.T., en retraite, surnuméraire à Cahors, puis nommé à Paris au Ministère des P.T.T. qu'il ne devait quitter que pour occuper le poste de receveur principal à Laon. Retraité comme tel, il s'était retiré avec sa famille, à Toulon, où il s'est éteint, à l'âge de 64 ans.

Les « anciens » du lycée se souviennent de leur camarade qui, en un temps où les sports étaient encore dans le néant, fut parmi les plus brillants en gymnastique.

Nous saluons la mémoire de notre compatriote disparu et adressons à la famille nos condoléances émuës.

Le Cabinet dentaire MAURY fait savoir à sa fidèle clientèle qu'il continuera à fonctionner comme par le passé, sous la direction de M. Gayral, Chirurgien-Dentiste, ancien collaborateur de M. Maury.

En nettoyage

Mme Denise Larregain, employée chez M. Bourrières, boulanger, rue Blanqui, en nettoyant la devanture du magasin, s'est blessée à la main droite, 12 jours d'incapacité de travail.

Classes 1920-21-22

A la réunion qui a eu lieu mardi soir, 6 avril, aucune décision pour l'organisation du banquet n'a pu être prise, en raison du nombre trop restreint des camarades présents.

Il a été décidé qu'une prochaine réunion aurait lieu le mardi 13 avril, au Café de Bordeaux (1^{er} étage).

Tous les camarades sont priés de vouloir bien y assister.

Moto contre vélo

Une moto, pilotée par M. Labrunie, de Vire, sur laquelle avait pris place Mme Cravignac, est entrée en collision avec le vélo-moteur, piloté par M. Lassagne, de Soturac.

Mme Cravignac et MM. Labrunie et Lassagne ont reçu de nombreuses contusions qui, heureusement, sont sans gravité.

Un de moins !

Mardi, M. Malric a abattu, dans les bois de Grégols, un sanglier. Félicitations.

AÉRO-CLUB DU QUERCY

Communiqué officiel

Le Conseil d'administration de l'Aéro-Club s'est réuni le 5 avril, à son siège habituel. Tous ses membres étaient présents, à l'exception de l'un d'eux, malade, excusé.

La situation du Club a été examinée avec la plus grande sérénité, chaque assistant étant animé du désir le plus ardent de mettre un point final aux incidents récemment survenus.

Les décisions suivantes :

- annulation de l'assemblée générale du 7 mars ;
- convocation d'une nouvelle assemblée générale pour le 26 avril avec élections nouvelles pour le renouvellement de la portion sortante du Conseil d'administration ;
- droit de vote accordé, exceptionnellement, à tous les membres du Club à jour de leur cotisation au 5 avril 1937.

Nous sommes heureux de souligner le caractère de pondération et de cordialité que n'a cessé de revêtir cette réunion au cours de laquelle chacun des assistants après avoir posé, sans passion, exposé son point de vue, s'est spontanément rallié à la décision majoritaire.

Qu'il nous soit permis de féliciter tout particulièrement d'une part, M. Labouidie, l'auteur d'une motion tendant à la présentation aux élections du 26 avril d'une liste unique, comportant tous les membres sortants renouvelables ; et d'autre part, M. Bris qui fit siennes et qui défendit chaleureusement cette motion.

Nous sommes persuadés qu'une décision aussi sage eût emporté l'adhésion unanime de tous ceux qui sont attachés au Club.

Nous regrettons sincèrement que l'un des membres du Conseil, malgré l'amicale insistance de tous ses camarades n'ait pas cru, in-extremis, devoir se rallier à cette motion qui, pensons-nous, aurait constitué une sanction heureuse et immédiate aux efforts en faveur de l'union déployés de part et d'autre. — Le Bureau de l'Aéro-Club.

Les Sports

La Boule Cadurcienne

MM. les Membres actifs sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 9 avril, à 20 h. 30, dans une des salles du café des Américains.

Ordre du jour : Coupe du Bâtiment. Formation des quadrettes. — Le Bureau.

Grande réunion de boxe

La grande réunion de boxe qui a eu lieu, au Théâtre de Cahors, a obtenu un vif succès.

Sept combats étaient inscrits au programme et ont fort intéressé les spectateurs qui s'étaient rendus nombreux au Théâtre.

Ils étaient arbitrés par M. Ludo Rollès, le sympathique dépositaire de journaux, ancien champion de boxe.

Voici les résultats de cette réunion :

Poids mouches. — Cousteau et Lakanal font match nul.

Poids coqs. — Monteils, champion des Pyrénées 1937 et Bernardi, champion de la Haute-Garonne 1937, font match nul.

Poids plumes. — Montane, champion des Pyrénées 1937 est déclaré vainqueur aux points de Péret, champion de la Haute-Garonne 1937.

Poids légers. — Mayor, ex-champion de France, champion des Pyrénées 1937, bat aux points le champion de l'Afrique du Nord, Ben Yaya.

Poids mi-moyens. — Dufort, finaliste de la Haute-Garonne bat aux points Cazabons, sélectionné militaire, remplaçant le boxeur prévu Lazzaro.

Poids moyens. — Garcia, champion de Catalogne et Siki Daniels, champion de l'Afrique du Nord, font match nul.

Poids lourds. — Gros, champion des Pyrénées 1937 et Grangotto, champion du Piémont, font match nul.

FOOT-BALL ASSOCIATION

Enfants de France de Bergerac (I et II) contre Jeunes Cadourques (I et II).

Dimanche, 11 avril, les Enfants de France de Bergerac seront les hôtes des Jeunes Cadourques. Les Cadurciens ont admiré, en 1930, la magnifique clique des visiteurs : ils pourront admirer dimanche leurs belles équipes de foot-ball association. Deux fois finalistes de la Coupe de France de la F.G.S.P.F., les Enfants de France se classent actuellement parmi les meilleures équipes de la Ligue du Sud-Ouest : ce sera sans aucun doute le match vedette de la saison.

Pour les Jeunes Cadourques le résultat importe peu. Ils auront à se mesurer à une équipe de classe supérieure qui n'aura pas de peine à enlever la décision : ils veulent faire une journée de propagande en faveur du ballon rond. On se souvient de l'exhibition que fit l'an dernier, devant l'Aviron Cadurcien, le Foot-ball Club de Casale : le match de dimanche sera, avec des éléments nouveaux, la réédition de celui de l'an passé.

En lever de rideau, les équipes secondes se mesureront. Les Enfants de France déplaceront une équipe junior composée uniquement de scolaires au jeu rapide et agréable, devant laquelle les Cadourques, malgré des progrès considérables devront s'incliner.

Enfin, les minimes auraient été jaloux si on ne les avait pas conviés à ce gala sportif : les deux équipes Cadourques feront les premiers la pelouse du stade ; ce sera l'occasion pour les dirigeants de sélectionner les joueurs qui, l'an prochain, formeront l'équipe troisième.

Coup d'envoi : Equipes II à 13 h. 45 ; Equipes I à 15 h. ; Minimes, à 13 h.

Raymond COLY

Chants du Quercy

LIBRAIRIE BOULNOY — CAHORS

FOIRE DE PARIS

Une démonstration importante

On sait toute l'importance qu'a prise l'art de l'emballage dans l'industrie et le commerce modernes. Une section extrêmement prospère de la Foire de Paris lui est consacrée. Non seulement les producteurs de toutes espèces de marchandises y trouvent les matériaux les plus nouveaux et les dispositifs les plus ingénieux pour la sécurité et le transport de leurs envois, mais les progrès réalisés dans ce domaine, valent aux échantillons qui y sont présentés un vif succès de curiosité.

Or, cette année, les Grands Réseaux de Chemins de fer et les Groupements officiels intéressés à la question vont faire à la Foire de Paris, une démonstration absolument sensationnelle.

Dans un grand stand de 150 mètres carrés, seront présentés les emballages perfectionnés et les emballages normaux, ainsi que les dispositions prises pour l'arrimage et la manutention. On y recevra toutes les indications nécessaires sur la façon dont se comportent les objets soumis aux vicissitudes du voyage, chargement, déchargement, cahots et vibrations. Jamais démonstration aussi importante n'aura été tentée dans son véritable cadre, c'est-à-dire au milieu d'une exposition complète des procédés d'emballage.

C'est une attraction magnifique à ajouter aux « clous » déjà cités et à porter à l'actif de la Foire de Paris 1937.

M^{rs} HERBECQ, Notaire à Cahors (ancienne Etude du Mas-Agar), informe sa clientèle qu'il vient de transférer l'Etude du n° 24 au n° 18 de la rue Georges-Clemenceau, 1^{er} étage.

Vol de draps de lit

Mme Ida Mégès, demeurant rue St-Urcisse, après avoir lavé du linge, l'avait étendu dans la cour de son immeuble, pour le faire sécher.

Mais le lendemain matin, Mme Mégès, à son réveil, eut une désagréable surprise. Quand elle voulut ramasser son linge, elle constata que six draps de lit avaient disparu.

Elle a porté plainte à la police qui a ouvert une enquête. Le vol aurait été commis dans la nuit. Vers 2 heures du matin, des voisins ont entendu le chien de Mme Espitalié, aboyer violemment.

Plainte

Une poule appartenant à Mme D... de St-Géry, pénétra dans le jardin de Mlle E... Celle-ci se fâcha et une dispute éclata entre elle et Mme D... Mais, après les paroles, vinrent les coups. Mlle E... a été frappée et blessée à la figure. Elle a porté plainte et la gendarmerie a ouvert une enquête.

Arrondissement de Cahors

Castelnaud-Montratrier

Adjudications. — Samedi, 3 avril, ont eu lieu à la mairie de Castelnaud-Montratrier les adjudications au rabais de divers travaux de mise en état de nos écoles publiques. Voici les résultats :

1^{er} lot : Ecole de Castelnaud-bourg, montant des travaux : 20.000 francs, adjudicataire : M. Vinet Germain, rabais, 3 0/0.

2^o lot : Ecole de Boisse, montant des travaux, 7.935 francs, adjudicataire : M. Québre Jean, rabais, 11 0/0.

3^o lot : Ecole de Lacabrette, montant des travaux : 6.545 francs, adjudicataire : M. Périé Urbain, rabais, 2 0/0.

4^o lot : Ecole de Ganic, montant des travaux : 7.125 francs, adjudicataire : M. Périé Urbain, rabais, 2 0/0.

5^o lot : Ecole de Saint-Aureil, montant des travaux : 6.215 francs, adjudicataire : M. Qué

Edoux, décédée chez son fils, M. Pierre Edoux, à Cahors, à l'âge de 94 ans.

Mme Edoux, originaire du Mas de La Tour, Cahors, et qui depuis de longues années habitait Cahors ne laisse que des regrets parmi la population calousienne.

En cette triste circonstance, nous prions Mme et M. Pierre Edoux d'agréer nos condoléances les plus sincères. — A. L.

Labastide-du-Vert
Soirée récréative. — Nous avons annoncé dans le numéro du journal du 26 mars, la soirée récréative préparée par la jeunesse bastidaine. Une erreur de mise en pages (imputable au journal) a fait paraître notre entrefilet à la chronique « St-Germain-du-Bel-Air » au lieu de « Labastide-du-Vert ». Nos lecteurs locaux ont rectifié d'eux-mêmes.

Cette soirée aura lieu le dimanche 11 avril, dans la salle des fêtes, à 20 heures (heure solaire). Le programme est attrayant et varié :

« Le torchon brûle », comédie en un acte.

« La classe », bouffonnerie militaire en un acte.

« Panouille a gagné le gros lot », bouffonnerie militaire en deux actes.

« Au 1^{er} de ces messieurs », bouffonnerie en deux actes.

« Le fils de Mme Tango », comédie en deux actes.

Intermèdes de chants et monologues divers.

Prix des places : grandes personnes, 2 fr. 50 ; enfants, 1 fr.

Lever du rideau : 20 heures très précises.

Nous espérons qu'un public nombreux aura à cœur de venir applaudir nos jeunes gens et nos gracieuses demoiselles qui se dévouent pour procurer à la population bastidaine quelques heures d'agréable et saine distraction.

C'est une belle soirée en perspective, aussi il serait prudent de retenir ses places à l'avance. Qu'on se le dise ! — A. B.

Election du Maire. — Le Conseil municipal est convoqué pour dimanche 11 avril, à 10 heures (heure solaire) pour procéder à l'élection du maire en remplacement de M. Auguste Labro, démissionnaire pour cas d'incompatibilité. La démission de M. Labro a été acceptée par M. le Préfet, en date du 30 mars.

Par la même occasion, nous adressons nos sincères félicitations à notre accueillant et dévoué secrétaire de mairie pour sa récente nomination à cet emploi. — A. B.

Escamps

Promotion. — C'est avec beaucoup de plaisir que nous venons d'apprendre que, par décret du 22 mars 1937, notre sympathique compatriote, l'adjudant-chef Pechbert Sylvain, de la 3^e section de C.O.M.A., à Casablanca, vient d'être promu au grade de sous-lieutenant d'administration du service de l'Intendance et maintenu au troupes du Maroc.

Aussi, nous sommes heureux d'adresser à cet officier toutes nos chaleureuses félicitations.

Luzech

Conseil municipal. — Dans sa dernière séance, le Conseil municipal a donné un avis favorable à une demande d'allocation militaire, ainsi qu'à diverses demandes de sursis d'incorporation.

A accordé une subvention de 50 fr. aux Bourses d'apprentissage et une de 100 fr. à la Fédération des Œuvres laïques du Lot.

A décidé que le traitement du chef de musique pour les mois de décembre, janvier et février, sera touché par M. Albignès et que les mois suivants reviendront au nouveau chef de musique.

A décidé que la réfection du chemin de Lalande se continuera sans opérer d'expériences.

A pris l'engagement de voter au moment voulu les ressources nécessaires à la construction du magasin agricole-abreuvoir-lavoir de la ville et décide que cette construction aura lieu dans le terrain du Consulat.

A pris acte de la subvention accordée par l'Etat pour l'électrification des écarts, décide de réaliser ces travaux, pris l'engagement de créer, au moment voulu, les ressources nécessaires pour la part contributive de la commune et autorise le maire à faire procéder le plus rapidement possible à l'adjudication.

A décidé que la demande adressée à

M. le Préfet, par M. Baudel, pour une extension du projet d'adduction d'eau aux hameaux de la Tuilerie et de Lémoy, ne peut être prise en considération pour le moment.

Donne un avis favorable à diverses demandes d'assistance.

Douelle

Soirées récréatives. — Nos écoles publiques nous ont donné samedi et dimanche deux belles soirées récréatives. Nos jeunes et charmants artistes (ils étaient plus de cinquante) ont déployé beaucoup de talent et ont tous fait preuve de goût et d'habileté. Ils ont tenu leurs rôles (et presque tous étaient longs et difficiles) avec une assurance peu commune chez des enfants de cet âge. Quelques-uns, et en particulier dans les parties musicales, se sont révélés de véritables artistes. Les costumes, bien préparés par les mamans étaient éclatants de couleur et de fraîcheur. Les applaudissements nombreux et répétés de la foule qui a assisté à ces représentations ont montré combien notre population a apprécié tous ces beaux et jeunes talents et aussi toute la sympathie qu'elle porte à nos écoles publiques.

Nous sommes particulièrement heureux, en cette occasion d'adresser nos félicitations à M. Garrigou, à Mme Garrigou, à Mme Lafabrie, nos si sympathiques instituteurs et institutrices, qui n'ont ménagé ni leur temps, ni leur patience, ni même leurs vacances, pour mener à bien la réussite de cette fête et qui ont su si bien apprendre à chacun de leurs élèves, non seulement le rôle, mais aussi et surtout le naturel et la grâce à déployer dans ce rôle. Ces maîtres, pour leur dévouement, ont droit, une fois de plus, à nos félicitations, à nos remerciements, à notre reconnaissance.

En terminant, regrettons que l'exiguïté de la salle ne permette pas au public d'entrer plus nombreux et d'être ensuite plus à l'aise. Nous croyons savoir que la municipalité va prendre toute disposition utile pour parer à cet inconvénient et qu'elle envisage la construction ou l'aménagement d'une salle des fêtes digne de notre cité.

Puy-l'Évêque

Mariage. — Pendant les vacances de Pâques a été célébré à Vendôme (Loir-et-Cher), le mariage de notre compatriote, M. Pierre Borredon, receveur de l'Enregistrement, fils de M. et Mme Elie Borredon, instituteurs honoraires, conseiller municipal, avec Mlle Simone Henry, institutrice.

Avec tous nos vœux aux jeunes époux, nous prions la famille de croire à nos meilleurs compliments.

Duravel

Conseil municipal. — Présents à la réunion du dimanche 4 avril : MM. Rey, Cax, Serres Paul, Piedlou, Filhol Emile, Filhol Gérard, Combaré, Bataille, Rigal.

Absents ou excusés : MM. Géliot, Lalerou, Dasquies.

Le Conseil approuve le devis présenté par la Cie du Bourbonnais pour l'installation de deux lampes électriques à l'arrivée du chemin de l'On-de et du chemin de la Gineste.

Le mur de bordure du jardin de M. Ruscac, qui doit être construit à la suite de cession de terrain pour l'extension de voirie, restera la propriété de M. Ruscac.

Il est décidé de faire transporter de la pierre sur divers chemins ruraux en attendant leur empiétement complet prévu pour l'exercice prochain, soit 100 mètres cubes de pierre en tas.

Une demande sera faite au P.-O.-Midi pour l'émondage de la haie en bordure de la voie, du pont de la Croze au pont de Tréjet.

Le Maire expose au Conseil l'état de la question au sujet de l'adduction d'eau. Le projet étudié par le Génie rural prévoit l'aménagement d'une fontaine de Baran dans un réservoir situé aux Oms. En raison de l'élevation, la forte pression obtenue permettra d'étendre la canalisation au-delà du périmètre envisagé et de donner satisfaction à un plus grand nombre d'usagers.

Le Conseil examine à huis clos diverses demandes d'assistance qui reçoivent satisfaction.

Mariage. — Samedi, 10 courant, aura lieu le mariage de notre jeune garagiste, M. Roger Maurel, de Vire, avec Mlle Jeanne Lassaque, de Vire également.

La cérémonie civile aura lieu dans cette commune, et le mariage religieux à Duravel.

Nous adressons aux futurs jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Arrondissement de Figac

Figac

Le différend de l'usine Ratier. — A la suite de la réunion de la commission de conciliation qui s'est tenue à la Préfecture le samedi 27 mars, les conclusions de celle-ci avaient été adressées par M. Augé, sous-préfet, à M. Ratier.

Vendredi, M. Ratier, par l'intermédiaire de M. Longé, directeur, faisait part de sa réponse à M. le Sous-Préfet.

Une entrevue eut lieu à la sous-préfecture, le matin et l'après-midi; un accord s'ensuivit et une convention fut officiellement signée.

Nous nous réjouissons de l'esprit de compréhension qui a présidé aux pourparlers.

Etat civil du mois de mars. — Nais-

sances : Jean Grisi, rue des Bains ; Albert Zabnicchi, à Etampes ; Bernard Carayol, 8, rue Bonhore ; Josette Lagardé ; Christiane Muratet, faubourg d'Augou ; Jean Laval, avenue d'Aurillac ; Albertine Dubois, faubourg d'Augou ; Hélène Balat, à Metzge ; Fernand Sournilhac, faubourg d'Augou.

Mariages : Jules Fau et Marthe Hironde ; Clément Jaliès et Marelle Lherm ; Gaston Fabre et Georgette Ressaquier.

Décès : Françoise Latapie, de Balaguière, 76 ans, rue Rouquet ; Marie Salesses, 80 ans, faubourg d'Augou ; Marie Bourrières, veuve Delclaux, 63 ans, au Pont du Pin ; Jean Phalip, 82 ans, rue des Trens ; Fernand Delpuéch, épouse Fabre, 75 ans, faubourg d'Augou ; Baptiste Négrevierge, 83 ans ; Amédée Magne, 59 ans, faubourg d'Augou ; Philomène Truel, épouse Delbos, 69 ans, à la Parrine ; Philomène Teysseidou, veuve Cros, 85 ans, faubourg d'Augou ; Marie Thérizols, 83 ans, à la Sainte-Famille ; Pélage Baquet, veuve Gaillard, à la Tour-Nègre.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort récente à Cardailac de M. Bedou, beau-père de M. Delbos, inspecteur principal de la Compagnie d'Orléans.

Nos condoléances à Mme Bedou, à M. et à Mme Delbos et à toute la famille.

Spectacles. — **Family-Ciné** : Samedi en soirée et dimanche, matinée et soirée : « Une poule sur un mur », avec Larquey, Jules Berry, Christiane Delyne. Le combat Thil-Lou Broillard sera projeté. Compléments.

Théâtre municipal : Jeudi et samedi, en soirée : « Anna Karénine », avec Grétra Garbo, Frédéric March et Réginald Denny. Compléments.

Espédaillac

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche, 4 avril, à 10 heures, sous la présidence de M. Lagarrigue, maire. Dix conseillers étaient présents.

Le projet d'électrification des écarts a été approuvé.

La Caisse de compensation des allocations familiales du Comité lotois (Chambre de Commerce de Cahors) a été choisie par l'Assemblée qui a pris, en outre, l'engagement de voter au budget supplémentaire de 1937, la dépense incombant à la commune.

Tombola. — Le tirage de la tombola organisée par la Société Sportive espédaillacoise a eu lieu dimanche à onze heures.

Voici la liste des numéros gagnants : 372, 280, 7, 272, 142, 213, 176, 61, 171, 169, 179, 166, 274, 80, 73, 19, 150, 356, 241, 252, 33, 292.

Les lots pourront être retirés à la mairie.

Foot-ball Association. — Dimanche dernier, l'Association sportive espédaillacoise recevait sur son terrain l'équipe d'Assier. Après une partie très disputée, mais correctement jouée, les visiteurs furent vainqueurs par 2 buts à 0.

Mayrinhac-Lentour
Carnet blanc. — Prochainement aura lieu le mariage de Mlle Juliette Monpessens, du bourg, avec M. Marcel Lavoille, cultivateur à Thégra. Nous nos compliments aux futurs jeunes époux.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Obsèques. — Jeudi dernier ont eu lieu, à Costeraste, les obsèques de M. Gibert adjoint au maire de Gourdon, vice-président de la Chambre d'Agriculture du Lot.

La mort soudaine de M. Gibert avait causé dans toute la région une profonde émotion ainsi qu'en témoignait le cortège imposant qui suivait son cercueil.

Le président, M. Calmels, apporta à la mémoire du défunt, l'hommage de la Chambre d'Agriculture et des paysans du Quercy. M. Coulon, maire de Gourdon, retraça, en termes élevés la carrière municipale de M. Gibert et lui adressa l'adieu de la population de la commune. Enfin, M. Demagne, sous-préfet, exalta dans un magnifique et émouvant discours les vertus de l'âme paysanne et la fidélité à la terre natale qui étaient les traits dominants de la personnalité de M. Gibert.

Nous présentons, à notre tour, à la famille cruellement éprouvée, l'hommage de nos condoléances attristées.

— Dans la même journée, ont eu lieu, à Gourdon, les obsèques de M. Bourianne Lucien, ouvrier mécanicien, décédé à Fraysinet, à la suite d'un accident survenu au cours d'une partie de chasse.

Agé de 31 ans seulement, le malheureux chasseur laisse une veuve et six jeunes enfants.

Nous adressons à sa famille si douloureusement frappée, l'expression de nos plus vives condoléances.

Soulomès

Hymène. — C'est avec plaisir que nous apprenons le prochain mariage de M. Henri Laplace, de Fondgrand, avec Mlle Albina Alayrac, de St-Cernin.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Lameilleure garantie pour votre moteur

Castrol BREVETÉE

EN VENTE DANS TOUS LES GARAGES

LE CHEMIN DE FER A VOTRE PORTE

TRANSPORTS A DOMICILE

Sur demande de l'expédition ou du destinataire, le Chemin de fer prend ou livre à domicile, dans la localité de Duravel, les colis Postaux et les Marchandises de Grande et Petite vitesse.

Pour tous renseignements s'adresser à la gare de Duravel ou au Bureau du correspondant, Mlle Lascazes, à Duravel.

N'OUBLIEZ PAS...
que durant tout le mois d'Avril
GRANDE RÉCLAME
de **BROSSERIE, POUDERIERS, ONGLIERS**
VAPORISATEURS et tous les **ARTICLES DE TOILETTE**
ainsi que les produits « PURFLEUR » à des Prix Exceptionnels
Quelques prix **EUX DE COLOGNE** parfumés aux fleurs
70° le Litre nu 21,75
80° le Litre 24 »
90° la bouteille teston 20 »
Crème de Beauté pour peaux grasses ou sèches
Très grand pot 4 »
Grand pot 2,50
POUDRE extra fine toutes teintes 2,50
BRILLANTINE le grand pot 3 »
FIXATIF pour cheveux, ne graisse pas 5 » etc. etc.
Voyez nos **Vitrines** pour gagner temps et argent
QUANTITÉS LIMITÉES
MAISON POPOVITCH, Coiffeur - Parfumeur
Spécialiste réputé d'Indéfrisables tous Systèmes
4, Rue Maréchal-Foch, 4 (Tél. 170)

Station Service Radio
A. MANDON
17, Rue Maréchal-Foch - CAHORS - Tél. 225
Sans Fillettes ceci vous intéresse :
Etant la seule maison de la région spécialisée uniquement en radio, disposant d'un atelier de montage et de réparation le plus moderne et utilisant les services d'un véritable spécialiste, ceci nous permet d'effectuer les dépannages les plus rapides concernant les Postes, amplificateurs, etc. de toutes marques, de plus seuls nous garantissons toutes nos réparations.
Super T. O.
Agence exclusive
DUCKETET-THOMSON
Postes à partir de 425
Super 5 lampes, toutes Ondes 850

Dernière heure
Les accidents de la route
D'Angoulême. — Une auto conduite par M. Marc Mahère, de Bourg (Gironde) est entrée en collision avec une auto pilotée par M. Dubin, 25 ans, de Saintes et sur laquelle se trouvait sa femme, M. Dubin a été tué, sa femme est très gravement blessée.
Vapeur coulé à Bilbao
De Bilbao. — Le vapeur « Andria » qui naviguait sous le pavillon de la République de Panama, a été coulé par le croiseur insurgé « Amiranter-Cervera », à sa sortie du port de Bilbao.
Encore un cadavre espagnol
De Bordeaux. — Un nouveau cadavre que l'on présume être celui d'un Espagnol, et se trouvant en état de décomposition avancée, a été découvert sur la côte océane du Porge (Gironde).
Raid d'aviation
Damas. — L'avion militaire français, à bord duquel avaient pris place le commandant François et le capitaine Dekeyes, a fait le parcours Marseille-Damas (4.370 kilomètres) en 14 h. 15 de vol effectif, soit à une vitesse supérieure à 300 kilomètres à l'heure. Il est reparti jeudi matin, pour effectuer le voyage Damas-Bagdad et retour.
Nouvel ambassadeur russe à Paris
De Moscou. Par décision du Comité exécutif, M. Jacob Sourits, actuellement ambassadeur de l'U.R.S.S., à Berlin, est nommé ambassadeur à Paris.
Le raid de l'avion « Vent-de-Dieu »
De Bassora. — L'avion japonais « Vent-de-Dieu » qui tente un vol record de Tokio-Londres, arrivé à Bassora, ce matin, est reparti à 9 h. 15.

REMERCIEMENTS
Madame Veuve Lucien MAURY ; Monsieur Georges MAURY ; le Docteur et Madame ANDRIEU et leur fils ; les familles TOULZA, LALO, COUDERC, BERGOUX remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de
Monsieur Lucien MAURY
Chirurgien-Dentiste
Président du Syndicat des Dentistes du Lot

REMERCIEMENTS
Monsieur et Madame Pierre EDOUX remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie dans le nouveau deuil qui vient de les frapper.
Prenez un litre de vin
Prenez un litre de vin de table. Versez-y le contenu d'un flacon de Quintonine. Il vous suffira de prendre, avant chaque repas, une verre à madère du puissant et délicieux vin fortifiant ainsi préparé pour voir, en quelques jours, votre appétit renaitre, votre sommeil revenir, vos maux disparaître et vos forces s'accroître. Pour éviter toute déception, demandez bien la véritable Quintonine. Seulement 4 fr. 95 le flacon. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

ON DEMANDE
garage à louer
S'adresser au Journal
LA PHOSPHODE GARNAL
Médication iodotannique phosphatée
Remplace l'Huile de foie de Morue
PRIX DU FLACON : 15 francs
Un seul modèle de Flacon
GRANDEUR UNIQUE
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

L'Alouette

PAR F. de BAILLEHACHE

Elle eut chaud au cœur dans sa joie de se sentir aimée aussi follement. Mais elle ne pouvait accepter des conditions aussi romanesques. Elle paierait le prix réel du studio, tirerait le verrou, ou bien partirait. Mais ce prix réel était trop élevé pour ses faibles moyens, même avec les 500 francs mensuels que rapportait l'affaire de Grèce et que Constantin lui versait.

Il lui faudrait donc partir... Partir ! Renoncer au confort charmant du cher petit studio, au bain matinal...

Elle en éprouvait une vraie peine. Mais elle était une sage jeune fille de la bourgeoisie, et ne voulait pas accepter ce cadeau d'un fiancé ; le logement ne peut être payé que par les parents ou le mari... Si épris et si romanesque que fut le beau Démétrio, il ne fixait pas encore la date du mariage...

Alors... retourner rue de Saussure ? Que diraient les parents... ?

La voix de Goubaud la tira de sa méditation. Le garagiste remettait sa montre dans son gousset.

— Voyons, mademoiselle Ménadier, à cette heure-ci, vous me ferez bien le plaisir d'accepter de venir dîner avec moi. Un de mes clients a un bon petit restaurant à Neuilly. En deux tours de roues, nous y serons. Venez. La personne ne vous verra avec moi... Si, si, je sais que vous n'aimez pas vous montrer avec des gens qui manquent de chic. Vous n'êtes pas la seule. Mais, à Neuilly, il n'y a que des habitués.

Elle avait faim. L'aventure de la porte lui faisait peur. Elle eut l'appréhension de la solitude. Si elle avait su où joindre Démétrio, elle lui eût téléphoné pour l'appeler à son secours.

Mais Goubaud était un ami du père Ménadier, un homme de confiance... Il valait mieux être avec lui que seule.

D'un effort de volonté, elle posa sur son petit visage las et effaré le masque aimable et froid du sourire de commande :

— J'accepte avec plaisir, M. Goubaud, comme vous êtes bon.

XX

Avec la caisse d'acajou verni contenant le pain et le lait, Henriette trouva un message téléphonique :

« Vous attendrons pour le dîner chez moi. Amitiés. Elmira. »

Enfin ! Ils donnaient de nouveau signe de vie !

Toute la journée Riquette vécut dans l'attente du soir où elle reverrait son beau fiancé.

— Distrainé, Ménadier ? observa Mlle Jeantet. Sortie hier au soir ?

Riquette se mit à rire :

— Oui da, pas tout le temps ! J'ai passé la soirée avec mon frère à maître des souricelles...

Cela lui faisait du bien d'inventer cette histoire de souris. Il lui semblait confier ses craintes, tout en ne racontant rien de ce qu'elle tenait à cacher. On ne parlait que trop des aventures de robes !

La maison Jeanne Fougère avait fait saisir des caisses en partance à Bordeaux et contenant des centaines de robes copiées, destinées au Brésil. C'était une cliente qui l'avait prévenue ; rien que sur ce seul envoi, elle perdait plus de deux cent mille francs !

— Vous pensez ce que la pauvre Mme Fougère a été furieuse et désemparée ! continua Marcelle Jeantet. Tout le Brésil, ses meilleurs clients, qui ont des robes avec sa marque... et elle qui ne vend rien ! Il y a de quoi déposer son bilan ! J'étais hier en bas, j'attendais Mlle Lucie, et la porte du bureau était ouverte, alors j'ai tout entendu !

La sonnerie du téléphone intérieur coupa la conversation. Riquette ne s'intéressait pas aux avatars de la maison Fougère. Une seule chose

avait de l'importance sur elle : son amour. Et elle allait revoir Démétrio ! Comme les heures passaient lentement ! Enfin, le soir arriva. La jeune fille se maquilla avec soin, selon les derniers préceptes de l'Institut de Beauté et les conseils du coiffeur des dames de chez Jean Poirier. Elle se refit les ongles car les Kriakos avaient grand soin des leurs.

Un omnibus la posa avenue Victor-Hugo, elle arriva, légère et ravie, dans le bel appartement moderne des Kriakos, rue de Villejust.

Dans sa joie, elle sauta au cou d'Elmira qui l'embrassa paresseusement.

Il y avait le général Ivanoff et Ariane Barankapoulos, Henriette sera la main à la ronde, eut un sourire ému pour Démétrio...

D'habitude, le jeune homme lui baisait la main avec insistance jusqu'à la faire rougir. Il la serra à peine.

Tout le monde avait l'air agacé, distraité, de mauvaise humeur.

Dans la salle à manger, le couvert, toujours ravissant, s'ornait de fleurs. C'était une joie pour Henriette élevée dans la simplicité, de s'asseoir à une table aussi joliment servie, avec cette profusion d'argenterie, de cristaux, et les coquilles de vermeil pour les pistaches salées, les services à poisson, les beurriers personnels, toutes ces petites choses de luxe.

Le dîner fut quelconque. Visiblement les Kriakos ne voulaient parler que de la pluie et du beau temps de

vant les domestiques. Mais dans le fumoir, on pouvait aborder tous les sujets.

Elmira alluma une cigarette, en tira quelques bouffées, puis s'assit sur le canapé.

— Rica, appela-t-elle. Venez ici, j'ai quelque chose à vous dire.

La jeune fille accourut, rieuse.

— Je suis prête à répondre, chère Elmira !

Mme Barankapoulos s'assit juste en face et les trois hommes se groupèrent derrière elle.

Henriette se pelotonna à côté de son amie.

— Je vous écoute, fit-elle.

Mme Kriakos secoua lentement la cendre de sa cigarette dans une coquille nacré de Murano.

— Rica, dit-elle, quand me donneriez-vous la toile du manteau que je vous ai demandé ?

La jeune fille eut un pincement au cœur. Pourquoi Mme Kriakos insistait-elle ?

— C'est impossible, Elmira, dit-elle.

— Il faut que se soit possible, dit la Grecque, Henriette, se redressa :

— Mais, ma chérie ! Je ne peux pas, pour vous faire plaisir (et vous savez que ce serait avec joie), risquer ma place, mon honneur, même ! Juste maintenant il y a une énorme histoire de vols de modèles qui fait scandale...

— Je sais, Jeanne Fougère. Et après ?

La jeune fille ouvrit de grands yeux :

— Après ? Mais on redouble de précautions ! Pas un seul modèle complet ne traîne dans les ateliers !

— Des blagues ! interrompit sèchement Elmira. Je veux un manteau, et vous me le procurerez !

— Mais...

— Il n'y a pas de *mais* !

Mlle Ménadier n'était pas de celles qui se laissent intimider facilement. Avec tout autre que son amie, elle eût riposté. Mais le ton péremptoire d'Elmira lui parut une atteinte à l'affection qui les unissait. Sous ce coup qui lui fit de la peine, elle hésita :

— Elmira, dit-elle tristement, ne comptez pas sur moi pour voler des modèles. Je sais bien que je l'ai fait une fois, mais je l'ai tant regretté que jamais plus je ne recommencerai !

— Un éclat de rire brutal de Mme Barankapoulos la fit sursauter. La grosse Ariane, aux yeux ternes, tressaillait de joie.

Mme Kriakos pinça les lèvres, renvoya la fumée par les narines.

— Nous verrons ça dit-elle avec colère. Est-ce que vous nous prenez pour des sots ? Est-ce que vous voulez jouer à l'imbecille et faites semblant de croire que nous vous promonons depuis quinze mois pour rien ?

Riquette rougit, soudain gênée :

(à suivre).

